

BIBLIOTHÈQUE DE DROIT INTERNATIONAL

sous le patronage de

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

TOME X

**LA RÉPRESSION
PAR LES TRIBUNAUX ALLEMANDS
DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ
ET DE L'APPARTENANCE
A UNE ORGANISATION CRIMINELLE**

**en application de la loi n° 10
du Conseil de Contrôle Allié**

PAR

HENRI MEYROWITZ

DOCTEUR EN DROIT

AVOCAT A LA COUR D'APPEL DE PARIS

Ouvrage couronné par la Faculté de Droit
et des Sciences Économiques de Paris
et honoré d'une subvention
du Ministère de l'Éducation Nationale.

P A R I S
LIBRAIRIE GÉNÉRALE DE DROIT ET DE JURISPRUDENCE
R. PICHON ET R. DURAND-AUZIAS
20, Rue Soufflot, 20

1960

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	1
 PREMIÈRE PARTIE LES SOURCES	
1. Plan	3
TITRE PREMIER INTRODUCTION HISTORIQUE	
2. Introduction	5
CHAPITRE PREMIER : DE 1940 A 1944.	
Section I : JUSQU'A LA DÉCLARATION DE MOSCOU.	
3. Les premières déclarations alliées	7
4. La Déclaration de Saint-James	9
5. Avertissements des trois grandes puissances	11
6. Commissions d'étude des problèmes juridiques relatifs à la répres- sion des crimes nazis	11
7. La déclaration alliée relative à l'extermination des juifs	14
Section II : LA DÉCLARATION DE MOSCOU.	
8. La Déclaration de Moscou	14
9. La Commission des Nations unies pour les crimes de guerre	16
10. Les travaux de la Commission	17
A. — Les crimes contre l'humanité	17
B. — Les organisations criminelles	19
12. Les législations nationales alliées	23
13. a) L'ordonnance française du 28 août 1944	24
14. b) L'amendement relatif à l'ordre supérieur des règlements britan- nique et américain de la guerre	25
15. Conclusion	27
CHAPITRE II : LES TRAVAUX PREPARATOIRES DE L'ACCORD DE LONDRES.	
Section I : DE LA CONCEPTION A LA CONFÉRENCE DE LONDRES.	
16. Décision politique ou procès judiciaire ?	28
17. La genèse de la thèse américaine	29

Section I : LA COMPÉTENCE PÉNALE INTERNATIONALE A L'ÉGARD DES CRIMES DE GUERRE.	
A. — <i>La compétence judiciaire.</i>	
85. Rappel du droit positif en vigueur en 1939	157
86. Le système territorial	158
87. Compétence réelle; système de la personnalité passive	159
88. La compétence universelle	163
B. — <i>La compétence législative (La définition des crimes de guerre).</i>	
89. Les deux systèmes pratiqués	167
90. La conception continentale : le crime de guerre, infraction à la loi territoriale	168
91. La conception anglo-saxonne : le crime de guerre, infraction au droit international	170
92. La définition des crimes de guerre dans le statut du Tribunal militaire international	173
Section II : LA COMPÉTENCE PÉNALE A L'ÉGARD DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.	
93. Introduction et plan de la section II	173
A. — <i>La légalité de l'inculpation des crimes contre l'humanité.</i>	
94. Les cas de double qualification	174
95. a) Crimes contre l'humanité constituant en même temps des crimes de guerre	174
96. b) Crimes contre l'humanité constituant en même temps des infractions à la loi interne	175
97. Les cas de qualification nouvelle	175
98. a) Comparaison avec le domaine dans le temps et dans l'espace des crimes de guerre	176
99. b) Indépendance par rapport à la loi locale	177
100. c) Crimes contre l'humanité commis entre Allemands	178
B. — <i>Le fondement en droit international de l'inculpation des crimes contre l'humanité.</i>	
101. Arguments discutables	178
102. Les « lois de l'humanité »	179
103. La conviction juridique	183
104. Le pouvoir législatif des puissances occupantes	186
Section III : LA NATURE JURIDIQUE DU STATUT DE LONDRES ET DU TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL.	
105. L'opinion des rédacteurs du statut	187
106. L'opinion du Tribunal militaire international	188
107. Le Tribunal militaire international, tribunal interallié	189
108. Le Tribunal militaire international, juridiction d'occupation	190
CHAPITRE III : LA NATURE JURIDIQUE DE LA LOI N° 10.	
109. Plan du chapitre III	193
Section I : LE CONSEIL LE CONTRÔLE.	
110. Organisation et attributions	193
111. Action législative	194
112. Les commandants de zone	195
113. Le sort de la législation du Conseil de contrôle	196
114. La qualification juridique du Conseil de contrôle	198

Section II : LA LOI N° 10 ET LE DROIT ALLEMAND.	
115. Questions à étudier	198
116. L'extranéité de la loi n° 10	199
117. La loi n° 10 comme droit international	200
118. Conséquences de cette qualification	201
119. La thèse contraire : la loi n° 10, droit allemand	202
120. La jurisprudence	203
121. La suprématie de la loi n° 10	204
Section III : LA NATURE JURIDIQUE DE LA COMPÉTENCE EXERCÉE PAR LES TRIBUNAUX ALLEMANDS APPLIQUANT LA LOI N° 10.	
122. Compétence allemande ou compétence étrangère ?	205
123. La compétence judiciaire allemande sous le régime d'occupation	206
Appendice : LA COMPÉTENCE EXERCÉE PAR LES TRIBUNAUX MILITAIRES AMÉRICAINS AYANT APPLIQUÉ LA LOI N° 10.	
124. Compétence internationale, compétence américaine ou compétence allemande ?	208
125. La jurisprudence	210
126. Conclusion	211
DEUXIÈME PARTIE	
LES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ	
127. Division	213
TITRE PREMIER	
L'INFRACTION	
128. Division du titre I ^{er}	215
CHAPITRE PREMIER : L'ÉLÉMENT LEGAL.	
129. Plan du chapitre I ^{er}	217
130. Comparaison avec la définition dans le statut du Tribunal militaire international	217
131. Différenciation avec les crimes de guerre	220
A. — <i>Le domaine dans le temps des crimes contre l'humanité.</i>	
132. I. — L'article 6 (c)	220
133. II. — Le jugement de Nuremberg	225
134. III. — La loi n° 10	229
135. IV. — Le domaine dans le temps des crimes contre l'humanité d'après les tribunaux militaires américains	232
136. V. — Le domaine dans le temps des crimes contre l'humanité d'après la jurisprudence allemande	233
137. B. — <i>Le domaine dans l'espace des crimes contre l'humanité</i>	240
138. C. — <i>La nationalité des victimes</i>	242
139. Acception non technique du terme « crime »	246
140. Le cumul des crimes contre l'humanité avec des infractions du droit pénal allemand	247
CHAPITRE II : L'ÉLÉMENT MATÉRIEL.	
141. Plan	249
Section I : LES ACTES INCRIMINÉS.	
142. Les deux catégories de crimes contre l'humanité	249
143. Valeur des exemples cités dans la définition	251
144. « Atrocités et délits » ; « actes inhumains »	251
145. Crimes contre l'humanité et crimes particuliers	252

	Pages
146. Indifférence de l'élément de masse	253
147. Relation avec le système nazi	255
148. Gravité	257
149. La tentative	259
150. Délit de commission par omission	261
Section II : LES AGENTS.	
151. Absence de toute qualification	263
152. A. — Comparaison avec le statut	263
153. B. — Comparaison avec les crimes contre la paix et les crimes de guerre	264
154. C. — Comparaison de la jurisprudence des tribunaux allemands avec celle des tribunaux militaires américains	265
Section III : LES BIENS JURIDIQUES PROTÉGÉS.	
155. Infractions contre les personnes et infractions contre les biens	265
156. Atteintes à l'honneur	269
157. Attentats aux mœurs	269
158. Atteintes à la dignité des personnes	270
159. Atteinte à la liberté	271
160. Atteinte aux droits	272
161. La jurisprudence allemande	274
162. Atteinte à des biens juridiques collectifs. — Renvoi	275
Section IV : LES VICTIMES.	
163. Absence de qualification	275
164. L'individu victime	276
165. Le nombre des victimes	280
166. « Contre la population civile »	281
167. Indifférence de l'innocence de la victime	282
168. Conclusion	284
CHAPITRE III : L'ÉLÉMENT MORAL.	
169. Généralités et plan	285
Section I : L'INTENTION.	
170. L'intention délictueuse	286
171. L'intention spéciale	288
172. Les mobiles	289
173. Le dol éventuel	290
174. La mentalité de l'agent	291
Section II : LA CONNAISSANCE DU CARACTÈRE ILLICITE DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.	
175. Position du problème	291
176. L'erreur sur l'illicéité dans le droit criminel allemand	292
<i>L'erreur sur le caractère illicite en matière de crimes nazis.</i>	
177. a) La jurisprudence de la Cour suprême de la zone britannique ..	296
178. b) La jurisprudence des tribunaux allemands en dehors de la loi n° 10	297
Appendice : CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ET DÉLITS POLITIQUES.	
179. L'élément politique dans les crimes contre l'humanité	299
180. L'inapplicabilité de la notion d'infractions politiques aux crimes contre l'humanité	300
181. Le caractère non politique des crimes contre l'humanité d'après la loi n° 10	302

CHAPITRE IV : DE QUELQUES FORMES PARTICULIÈRES DE CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.

	Pages
182. Plan	304
Section I : LES ACTES DE DÉNONCIATION.	
183. Difficulté de leur qualification pénale	304
184. Les textes	305
185. Le droit commun	307
186. Particularité des dénonciations nazies	308
187. La dénonciation comme forme de participation criminelle	309
188. Qualification de la dénonciation sous la loi n° 10	310
<i>Les éléments constitutifs de la dénonciation.</i>	
189. Éléments généraux et éléments spécifiques	313
<i>I. — Élément matériel.</i>	
190. A. — L'acte de dénonciation	313
191. B. — Les faits dénoncés	315
192. C. — Les conséquences dommageables	319
<i>II. — Élément moral.</i>	
193. Conception extensive	320
<i>L'action civile.</i>	
194. La voie pénale	321
195. La voie civile	322
Section II : L'« EUTHANASIE ».	
196. Les faits	323
197. A. — Les exterminations médicales devant les tribunaux militaires alliés en Allemagne	324
B. — Les exterminations médicales devant les tribunaux allemands.	
198. I. — L'illicéité	326
199. II. — La qualification	327
<i>III. — L'élément subjectif :</i>	
200. a) La connaissance de l'illicéité	328
201. b) L'ordre supérieur	329
202. c) L'état de nécessité	329
203. d) Conflit de devoirs	330
Section III : LA RESPONSABILITÉ PÉNALE DES JUGES EN RAISON DE CONDAMNATIONS INJUSTES.	
204. Droit positif en matière de crimes de guerre	335
205. Le procès de juristes nazis devant le tribunal militaire américain	
<i>Les crimes judiciaires contre l'humanité devant les tribunaux allemands.</i>	336
206. A. — Application de lois injustes	338
207. B. — Application injuste des lois	339
208. Appendice : Exécution de condamnations à mort injustes	341
CHAPITRE V : LA JUSTIFICATION DE L'INCRIMINATION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.	
209. Plan	343
Section I : LE FONDEMENT DE L'INCRIMINATION.	
210. Les différentes acceptions de la notion d'« humanité »	343
211. L'humanité comme bien juridique protégé	345
212. <i>Jus gentium et jus naturae</i>	346

Section II : LA RÉTROACTIVITÉ DE LA LOI N° 10.

213. L'adage « nullum crimen, nulla poena sine lege » a en Allemagne la valeur d'une règle constitutionnelle	348
214. La loi n° 10 et le principe de légalité des délits et des peines	349
215. La justification de la rétroactivité de l'article II, 1 (c) : diversité des arguments; classification	351
216. I. — La suprématie de la loi n° 10	352
217. II. — La raison — exceptionnelle — et le but — limité — de la loi	353
218. III. — La règle « nulla poena sine lege » étrangère à la matière et la nature juridique de la loi n° 10	354
219. IV. — La rétroactivité, exigence de la justice	358

TITRE II**LA RESPONSABILITÉ**

220. Introduction. — Division du titre II	363
---	-----

CHAPITRE PREMIER : LA DÉTERMINATION DES PERSONNES RESPONSABLES.

221. Introduction et plan du chapitre I ^{er}	365
---	-----

Section I : LA PARTICIPATION AU CRIME CONTRE L'HUMANITÉ.

222. Les crimes contre l'humanité commis en participation	366
223. Les textes	368
224. a) Article 6, dernier alinéa, du statut	368
225. b) Article II, 2 de la loi n° 10	370

Section II : LES PARTICIPANTS JURIDIQUEMENT RESPONSABLES.

226. Division	371
I. — Le principe de l'assimilation de tous les participants au crime.	
227. Le principe	371
228. Portée du principe	372
II. — Les différentes formes de participation punissables.	
229. Observation liminaire. — Division	373
A. — Les catégories traditionnelles de participants responsables.	
230. a) Les auteurs	373
231. b) Les complices	375
B. — La complicité élargie.	
232. a) « ...took a consenting part therein »	382
233. b) La formule du paragraphe 2 d)	383
234. c) Le paragraphe 2 e)	383
235. Conclusion	384

III. — Les peines applicables aux participants.

236. Le principe d'individualisation de la peine	385
--	-----

CHAPITRE II : LA DÉTERMINATION DE LA RESPONSABILITÉ.

237. Objet et division du chapitre	386
--	-----

Section I : LES EFFETS DE LA LÉGALITÉ NATIONALE-SOCIALISTE.

238. L'exclusion de l'excuse de légalité	387
239. L'erreur sur l'illicéité	388

Section II : LES EFFETS DE LA HIÉRARCHIE NATIONALE-SOCIALISTE.

240. Importance et position du problème	389
241. Droit comparé	390
242. Article 8 du statut du Tribunal militaire international; article II, 4 b) de la loi n° 10	396

243. L'ordre manifestement illégal	397
244. La faculté de choisir en présence de l'ordre du supérieur	399
245. Force majeure; contrainte morale; état de nécessité	401
246. L'erreur sur l'illicéité de l'ordre	408
247. L'ordre du parti	411

Section III : LES EFFETS DE L'IDÉOLOGIE NATIONALE-SOCIALISTE.

248. L'influence de l'idéologie et de la propagande nazies	413
--	-----

TROISIÈME PARTIE**LES ORGANISATIONS CRIMINELLES**

249. Introduction et plan	417
---------------------------------	-----

CHAPITRE PREMIER : LES DÉCLARATIONS DE CRIMINALITÉ DES ORGANISATIONS.

250. Division du chapitre I ^{er}	419
251. Le concept américain	419

Section I : LA PROCÉDURE DEVANT LE TRIBUNAL MILITAIRE INTERNATIONAL.

252. Les textes	421
253. Les groupes et organisations accusés	423
254. Droit comparé	424
255. a) L'association de malfaiteurs	424
256. b) La « conspiracy »	424
257. c) Droit allemand	429
258. Le mécanisme juridique établi par le statut	429
259. Mise en œuvre du mécanisme	431

Section II : LA SENTENCE DU TRIBUNAL.

260. Principales questions s'étant posées au Tribunal	433
261. Les scrupules du Tribunal	435
L'organisation criminelle.	
262. La qualification des activités criminelles des organisations	436
263. La limitation dans le temps de la criminalité des organisations ..	436
264. La délimitation du groupe criminel	437
265. 1° Les critères objectifs	437
266. 2° Les critères subjectifs	438
267. a) La connaissance des buts et des actes criminels de l'organisation ..	438
268. b) Le caractère volontaire de l'appartenance à l'organisation	438
269. Conclusion	440

Le délit d'appartenance.

270. Portée des déclarations de criminalité	440
271. Notion et fondement du délit d'appartenance d'après le Tribunal militaire international	442
272. Cumul du délit d'appartenance et de crimes déterminés	444
273. Les peines du délit d'appartenance	446

CHAPITRE II : LA RÉPRESSION DU DÉLIT D'APPARTENANCE A UNE ORGANISATION DÉCLARÉE CRIMINELLE.

274. Division de ce chapitre	448
275. L'objet des poursuites individuelles	448
276. La répression du délit d'appartenance d'après la loi n° 10	449
277. L'ordonnance n° 69	450

	Pages
Section I : LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU DÉLIT.	
278. Division	452
A. — <i>L'élément matériel.</i>	
279. La qualité de membre	452
280. Du caractère suffisant de l'appartenance	453
B. — <i>L'élément subjectif.</i>	
281. Aperçu général	455
I. — <i>La connaissance des activités criminelles de l'organisation.</i>	
282. La preuve de la connaissance	455
283. Le contenu de la connaissance	456
284. La conscience de l'illicéité	459
II. — <i>Le caractère volontaire de l'appartenance.</i>	
285. Adhésion volontaire et maintien volontaire de l'appartenance ..	460
286. La contrainte, exclusive de l'adhésion volontaire	461
287. Le maintien de l'appartenance en état de nécessité	462
Section II : LE FONDEMENT DU DÉLIT D'APPARTENANCE.	
288. La nature juridique du délit d'appartenance	463
289. Le fondement de l'incrimination	464
290. L'autonomie du délit d'appartenance	465
Section III : LES PEINES DU DÉLIT D'APPARTENANCE.	
291. Aperçu général	466
292. Les peines édictées	466
293. L'internement préventif	467
294. La mesure de la peine	468
295. Conclusion	471
ANNEXE I : La Déclaration de Moscou	474
ANNEXE II : Accord de Londres du 8 août 1945	476
ANNEXE III : Loi n° 10	488
ABRÉVIATIONS	495
BIBLIOGRAPHIE	497